



Description de fonction

Employé(e) polyvalent au service des travaux, constructions et urbanisme, secteur des travaux

1. Description générale de la fonction

- Travailler dans les différents dicastères du service des travaux
- Assumer des travaux d'entretien, principalement dans le domaine du génie civil (route, canalisations, maçonneries diverses)
- Travailler avec des horaires irréguliers et assumer des services de piquet, principalement l'hiver.
- Utilisation des engins de voirie ainsi qu'assumer leur entretien de base, principalement le char communal et de manière plus occasionnelle une balayeuse et une fraiseuse à neige.

2. Tâches principales

Déblaiement de la neige et épandage de sel

- du déblaiement du réseau routier, piétonnier et de ses équipements.
- de la conduite et de l'entretien du char communal (véhicule principale)
- de la conduite et de l'entretien de la fraiseuse à neige de manière occasionnelle

Infrastructures sportives

- de l'entretien et du montage des infrastructures liées au sport et divers ainsi que des installations techniques y relatives (patinoire, terrain des sports et zone multi-sports, piscine, etc...).

Manifestations

- de la mise en place et du montage des infrastructures liées aux manifestations tout en respectant les directives de la sécurité des personnes et des choses (Festival International de Ballons, etc...).
- de la responsabilité de diverses missions confiées par le Service des travaux au niveau de l'exploitation des infrastructures touristiques et manifestations

Complexes touristiques

- de l'entretien des divers complexes touristiques tout en respectant les directives de la sécurité des personnes et des choses (mini-golf, pistes Vita, etc...).

Parcs et jardins ainsi que places de jeux

- de l'entretien des différents parcs et jardins ainsi que des places de jeux.

Véhicule principale : char communal

- de la maintenance et de l'entretien général du véhicule mis à sa disposition ainsi que de ses accessoires.
- du respect des directives de sécurité liées à l'utilisation du véhicule et de ses accessoires.

Routes et voirie

- de l'entretien du réseau routier en fonction des saisons et de toutes les infrastructures y relatives.

Ordures ménagères et déchèteries

- de la bonne tenue des divers points de collectage des déchets et de toutes missions y relatives.

Cimetières & inhumation

- des inhumations et de l'entretien des cimetières.

Edicules

- du nettoyage et de l'entretien des édicules publics.

Alpages et bâtiments

- de la participation à divers travaux d'entretien des alpages et bâtiments communaux.

Egouts, épuration et cours d'eau

- de l'entretien des réseaux d'eaux claires, d'eaux usées, cours d'eau et rives.

Sécurité publique

- de la collaboration avec le service de sécurité publique pour l'exécution de diverses tâches.

Concours de bétail

- de l'entretien et de la mise en place des infrastructures en vue des marchés d'élimination et concours de bétail.

Autres missions

- de l'exécution de toutes autres missions liées à la bonne marche du service

3. Respect des règles et organisation

Respecte les dispositions du règlement du personnel communal, notamment :

- Connaît sa description de fonction
- Respecte les horaires convenus
- Fait preuve de discrétion
- S'engage et s'investit dans son travail
- Travaille de manière autonome, rapide, précise, régulière, logique et méthodique
- Est responsable de son outillage personnel (selon inventaire)
- Est responsable de l'outillage utilisé en commun, y compris les véhicules et engins de chantier
- A une tenue vestimentaire et corporelle adaptée
- Accepte les règles liées à la sécurité au travail, notamment au niveau du port des habits

4. Relations avec l'équipe

- Collabore de manière harmonieuse et respectueuse avec ses collègues de travail et les collaborateurs des autres services
- S'interdit de propager des critiques non fondées

5. Liaisons hiérarchiques

- Supérieur direct : Le(la) chef(fe) d'équipe au service des travaux
- Subordonné direct : ---

6. Remplacements

- Le titulaire est remplacé par : un(e) employé(e) polyvalent(e) au service des travaux
- Le titulaire remplace : un(e) employé(e) polyvalent(e) au service des travaux

7. Connaissances professionnelles

- Certificat fédéral de capacité lié à la fonction ou expérience jugée équivalente
- Permis de conduire valable lié à la fonction
- Permis pour la conduite d'un élévateur (cariste)
- Permis pour l'utilisation de grue

8. Aptitudes

- Dispositions pour un travail indépendant et en équipe
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Sens de la précision et de l'exactitude
- Souplesse et polyvalence
- Grande disponibilité et entrent dans le service à des tiers
- Aptitude à l'actualisation de la formation professionnelle
- Capacité à effectuer des tâches de maintenance de base sur les engins

9. Dispositions particulières

- Avoir son domicile à proximité du lieu de travail est vivement souhaité en raison des services de piquet
- Peut être appelé(e) à mettre son véhicule privé à disposition pour les besoins du service

Château-d'Oex, le

Lu et approuvé le :

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Le(a) collaborateur (rice) :

Eric Grandjean

Sophie Matthey